

**MAIRIE D'ORLÉAT**

4 rue de Fougères
63190 Orléat

Tél. 04 73 73 13 02
Fax. 04 73 73 10 32

**COMMUNE D'ORLÉAT
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2022****EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 15 Votants : 18

L'an deux mille vingt-deux le trois octobre, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 septembre 2022.

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Jean-Louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Sylvette MARECHAL, Grégory COINTE, Sophie CARRE, Cédric DAUDUIT, Richard PONCEPT, Rémi CHABANAT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNER, Cindy FOUR, Héloïse FERRIER.

Ont donné procuration : Patricia LACHAMP à Céline DESSIMOND
Nicole MARQUES à Laurent DOLCEMASCOLO
Stéphanie YVERNAULT à Elisabeth BRUSSAT

Absent : Daniel MAURIN

Céline DESSIMOND est désignée secrétaire de séance

**DELIBERATION
RIFSEEP
N°2022/10/62****Objet : Fonction publique territoriale**

- Vu la délibération en date du 29/01/2019 relative à la mise en place du RIFSEEP,

Madame le Maire rappelle au conseil municipal, que le RIFSEEP est constitué :

IFSE d'une partie fixe : Indemnités de Fonctions, de sujétions et d'Expertise liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle,

CIA : Complément Indemnité Annuel, versé selon l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent.

Mme le Maire informe que des agents contractuels ont été recrutés afin de remplacer des agents en arrêt maladie, ainsi que pour l'accroissement d'activité.

Madame le Maire précise qu'il y aurait lieu de leur verser annuellement un CIA pour les agents donnant entière satisfaction.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

Approuve le versement d'un CIA pour les agents contractuels

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.

Fait à Orléat, le 3 octobre 2022

Le Maire
Elisabeth BRUSSAT

